

A propos du livre de F. Héran faisant suite à sa Lettre aux Professeurs

Je me permets de rappeler mon intervention à la visio-conférence du 16/11/20, suivie d'un texte adressé au Président du Comité de Liaison pour diffusion et débat. Car, en l'absence de suite donnée à cette initiative, mon attention a été attirée de nouveau par un débat sur France 5 dans lequel M. Héran a exprimé des idées me confirmant dans ma première analyse, ce qui m'a incité à lire son livre paru en Janvier dernier (édition La Découverte).

Cette lecture, complétée par l'écoute et la lecture de diverses interventions publiques de F. Héran, a suffisamment conforté mes réserves pour que, après avoir pris des pages de notes, je me sente moralement obligé de vous faire part de mon inquiétude quant aux risques pris dans le domaine de la laïcité. Je précise cependant en premier lieu que la partie, de loin la plus longue du livre, qui concerne des rappels très documentés sur les règles morales, n'appelle pas de restriction de ma part. Par contre, je me permets de relever, en faisant le plus court possible, les points suivants, qui me paraissent, eux, problématiques :

En premier lieu, observons que cette leçon de morale est accompagnée de longs développements centrés autour de la remarque relative à « *notre façon de proclamer le droit de dénigrer les religions des autres sans retenue, car nous savons que cela heurte les consciences mais nous pensons que c'est pour leur bien.* ». Il est facile de comprendre que ce « nous » ne concerne pas F. Héran lui-même, mais tous ceux, enseignants et autres, qui selon lui conçoivent la liberté d'expression sous une forme dominatrice, patriarcale, condescendante, voire méprisante (je vous renvoie à la Lettre diffusée pour notre réunion de Novembre). Tout un chapitre du livre est d'ailleurs intitulé « *l'insoutenable paradoxe de la liberté obligée* ». Puis-je m'autoriser, pour tenter de comprendre le sens de cette formule, de suggérer que cette notion de **liberté obligée** ressemble plus à un oxymore (rappelant curieusement le slogan « il est interdit d'interdire », dont les deux termes s'annulent réciproquement) qu'à un paradoxe dont il serait possible de venir à bout. Mais, au-delà de l'humour, l'accumulation de démonstrations relatives aux dérives de la liberté d'expression est telle que l'on pourrait raisonnablement se demander si le cas de notre pays ne serait pas tellement grave que la guérison en deviendrait impossible. Il faut cependant reconnaître que la rédaction du livre est nettement moins provocatrice que celle de la Lettre sur laquelle je m'étais exprimé. Mais pour être moins frontale et plus policée l'attaque n'en est pas moins impitoyable. On en ressort avec le sentiment que dans l'hexagone la laïcité a fait dériver les Droits de l'Homme (dont il est bien précisé qu'elle doit beaucoup, et peut-être plus, à la pensée anglo-saxonne qu'à notre République), et particulièrement la liberté d'expression, vers une conception intolérante, paternaliste, dominatrice, relevant plus du dogme religieux que du respect de la liberté de conscience (au point d'ailleurs que certains ne craignent pas de dire que la laïcité joue le rôle d'une « nouvelle religion »). Je dois dire pour ma part ma parfaite ignorance de cette évolution de l'école de la République (où j'ai été formé, ainsi que mes enfants et petits-enfants) qui l'aurait ainsi menée à imposer à tous une liberté dont ils ne veulent pas, en sacrifiant au passage des valeurs (magnanimité, longanimité, impavidité) définies par des penseurs qu'elle aurait oubliés (B. Constant, J.J. Rousseau).

Sans expérience personnelle du métier d'enseignant, je ne me permettrai pas de juger de la validité de ces accusations. Mais l'expression de celles-ci prend tout son sens quand l'auteur aborde le sujet des caricatures et de l'assassinat de S. Paty, raison d'être de cette Lettre. A première, vue, sa critique des caricatures utilisées par S. Paty est justifiée, au moins en partie. Elle l'est certes pour le dessin représentant Mahomet porteur de bombe et disant « *c'est dur d'être aimé par des cons* », mais sous une réserve majeure, d'ailleurs précisée par F. Héran dans son livre : si et seulement si ce dessin n'est pas accompagné par la légende prévue par Cabu : « *Mahomet débordé par les intégristes* »¹ Elle l'est, mais cette fois sans condition, pour celui représentant Mahomet cul nu, en position à la fois de prière et d'ébat sexuel. Il faut cependant savoir de quoi on parle en l'occurrence. En effet, comment peut-on reconnaître le statut de caricature à ce dessin dont les liens cognitifs n'ont rien à voir avec ce qu'ambitionne cette forme d'expression : contrairement au précédent, il ne vise en rien les terroristes, mais les musulmans supposés ainsi tous homosexuels. Il porte donc bien une attaque parfaitement infondée et à intention injurieuse sur l'ensemble de la communauté des musulmans. Ce faisant, il dénature et décrédibilise le concept même de caricature que nous défendons.

A ce stade, on est en droit de se demander comment les têtes pensantes du Ministère et de l'association DCL (regroupant 17 organismes d'Etat) ont pu se prendre à ce point les pieds dans le tapis (sans jeu de mot) en l'utilisant dans le cadre de cette problématique ultra-sensible. On a ainsi mis dans les mains d'un enseignant une bombe qui lui a coûté la vie. Ce qui ne veut surtout pas dire qu'il aurait fallu renoncer à l'utilisation de caricatures ... mais de ne les utiliser qu'à condition de se limiter aux vraies, celles qui ont du sens ! Mais, ceci dit, absolument rien n'excuse, bien sûr, une sanction physique, et encore moins une exécution barbare. Le texte publié par un collectif d'intellectuels musulmans dans Le monde du 17 Avril dernier², est parfaitement clair à ce sujet, comme sur tous ceux qu'il aborde d'ailleurs sans donner de leçon de morale.

Au-delà de ces aspects, le livre pose indirectement la question plus large du rapport entre l'agresseur et l'agressé. Il insiste à maintes reprises sur la nécessité pour l'enseignant de trouver la juste mesure, de « placer le curseur » au bon endroit entre le trop et le pas assez. Mais, paradoxalement, il est construit entièrement à charge contre la manière abusive qu'aurait l'école (et l'ensemble de notre société) de mettre en pratique les principes des Droits de l'Homme, et particulièrement celui de la liberté d'expression ; a contrario, il se montre remarquablement discret au sujet de la responsabilité des agresseurs et de ceux qui les excusent. J'avais dans mon texte ayant suivi la visio-conférence de Novembre utilisé une formule comparant l'argumentaire de F. Héran avec celui exprimé par ceux qui osent dire d'une femme violée « *qu'elle l'avait sans doute bien cherché* » ; je l'avais enlevée ensuite à la demande de M. Cabirol qui la trouvait excessive. Après lecture du livre, je considère que j'avais eu tort de céder à cette amicale demande d'auto-censure, et l'ai donc rétablie dans le texte. Car enfin qui, entre une société laïque garantissant la liberté

¹ J'avais fait la même remarque dans les échanges écrits que nous avons eus à la suite des attentats de 2015.

² « Nous voulons réaffirmer les principes qui nourrissent la relation entre foi musulmane et citoyenneté française »

de croyance pour toutes les religions - et de non croyance - et l'accompagnant de la liberté d'expression (droit au blasphème compris), et des individus fanatisés sur les bases d'extraits et d'interprétations de croyances manipulées par des dictatures théologico-politiques, est responsable des assassinats ? A la réserve près de s'accorder sur ce qu'est une caricature, la réponse ne ferait aucun doute pour l'immense majorité de nos concitoyens, y compris musulmans. Venant à la suite de la mort d'un innocent, cette asymétrie sans nuance ne serait-elle pas quelque peu indécente ?

Je ne me permettrais pas de penser que ce livre n'avait pas lieu d'être. Mais sa construction même, mêlant cours magistral de morale et remise en question systématique des comportements de notre société, ne présente-t-elle pas quelque ambiguïté dans la hiérarchisation des responsabilités ayant mené à ce crime ? Le moment était-il bien choisi de publier un livre expliquant sans concession les insuffisances de notre conception des Droits de l'Homme et de la laïcité ? N'est-il pas évident pour tous que cette conception, et encore plus son application, sont encore loin de leur idéal théorique ? Mais où faut-il regarder pour trouver cet idéal mis strictement en application ? Et peut-on penser sérieusement que les attentats nous permettront d'y parvenir ?

L'Education Nationale avait-elle tellement tort de proposer, entre autres, les caricatures comme sujet de réflexion ? Comment peut-on imaginer que ce choix relevait d'une volonté consciente de provoquer, de mépriser, voire de contraindre à adhérer sans réserve à notre conception, donc à être « libres par obéissance » ? Et si l'on constate la bévue commise par l'EN dans le choix des caricatures, ne peut-on admettre que l'erreur est humaine, même au plus haut de la hiérarchie, et qu'en démocratie elle se critique et se corrige, alors qu'elle se châtie sans limite dans les pires dictatures. J'ose croire de plus pour ma part que S. Paty, au lieu d'asséner des vérités, avait pour but de débattre, d'échanger des idées, donc d'ouvrir sur la citoyenneté. Mais, induit partiellement en erreur par la hiérarchie, il a payé la solitude de l'école face au vide de citoyenneté qui ronge de plus en plus le vivre ensemble.

Bref, la Lettre et le livre n'ont pour point de départ qu'une double erreur (celle commise par la dessinatrice, qui a fait passer pour caricature un dessin vulgaire offensant sans raison les musulmans, et celle de l'E.N. insuffisamment vigilante) qui compromet sans raison la laïcité et le droit au blasphème. Cette erreur suffit à F. Héran pour donner une leçon de morale à des enseignants ainsi censés être aussi peu conscients de leur responsabilité que cette dessinatrice de Charlie Hebdo. Il apporte ainsi abusivement de l'eau au moulin des adversaires de la laïcité en faisant porter la faute de ne pas respecter les croyants à toute la société française décidément imprégnée de racisme.

Ces réflexions m'amènent à prendre un peu de recul. Je crois que F. Héran, en adressant sa leçon de morale aux seuls enseignants, se trompe de cible. Quand dans ce pays considèrera-t-on que notre école est devenue la dernière institution maillant le territoire national de manière (en principe) égalitaire ? Elle est confrontée à la diversité ethnique et culturelle, souvent dans des quartiers réduits à des

logements et à des voiries, négligés en matière de biens collectifs en particulier culturels, voire parfois abandonnés au trafic de drogue et aux pratiques mafieuses. Contrairement à une idée répandue, ces contextes difficiles ne sont pas réservés aux seuls migrants et à leurs descendants, mais sont partagés par toutes les petites classes sociales, tandis que les classes moyennes les fuient à mesure de leur accès à l'ascenseur social. Comment s'organise alors le débat social et politique, comment s'acquiert la culture de la République, et en particulier de la laïcité, et plus largement l'art du vivre ensemble ?

La décentralisation, ignorante de la pratique de la citoyenneté active – participative –, n'a pas su combattre la dissolution du lien social favorisée par l'individualisme néo-libéral. Il en va de même de l'école républicaine qui, tournant le dos à ses principes, tend de plus en plus à séparer, au nom de la compétition menant à la réussite individuelle. Les évaluations type PISA montrent pourtant, d'année en année, un niveau général faible et décroissant, et même une performance limitée de notre future super-élite super homogène culturellement et financièrement. N'alertent-elles pas, avec d'autres indices, sur le fait que notre pays a urgemment besoin de changements autrement déterminants pour les progrès de l'ensemble du corps social que la question de la manière de faire comprendre la laïcité ? Plus de mixité et de citoyenneté dans les territoires, plus de développement culturel pour tous, ne permettraient-ils pas, plus que les conseils dispensés ex-cathedra, de diffuser paisiblement, par la pratique, les aspects apparemment complexes de notre vivre ensemble ?

Il est commode de réduire le problème à un fond de racisme, d'injustice, d'islamophobie et de discrimination (à l'embauche, au logement) qui serait le terreau naturel propice à l'exacerbation de haines irrationnelles et de passage aux actes les plus extrêmes. Quand prendrons-nous en compte le vide politique dans lequel, pour le plus grand bonheur des ennemis de la démocratie, baigne une grande partie du territoire, et qui ne pourra se combler que dans l'effort collectif de tous les citoyens conscients, toutes origines et opinions confondues ? De ce point de vue, peut-on vraiment se sentir rassuré par le dernier chapitre du livre, présentant sous un jour éminemment pacifique les multiples luttes anti (raciste, colonialiste, esclavagiste, raciste, paternaliste, homophobe, islamophobe...) réunies sous la bannière de l'intersectionnalité et qui, à l'imitation des anti-WASP américains, présentent leurs revendications sous des formes bien souvent conflictuelles, voire agressives ? Se considérant comme « racisés » - terme ressuscitant la notion infondée de race – ces mouvements recyclent les analyses de F. Fanon en les réinterprétant pour récuser l'idéal de l'universalisme sous prétexte qu'il émane des « blancs » - du « privilège blanc » -. A les prendre à la lettre, leurs revendications feraient croire à l'existence de sociétés idylliques qui n'auraient jamais connu le racisme, l'esclavage, l'intolérance religieuse, la domination masculine, l'homophobie ou la discrimination. Bref, des sociétés de rêve ayant su mettre en pratique, elles, l'idéal des Droits de l'Homme (et de la femme, et des transgenres ..). On se prend à rêver à tout ce que n'a pas su ou voulu faire notre misérable République. Mais au fait, où prendre exemple sur de telles sociétés ? Du côté anglo-saxon, adepte d'« accommodements raisonnables » sensés faire oublier un racisme profondément ancré et les inégalités

sans limites produites par le néo-libéralisme? Du côté des théocraties ou des dictatures qui prolifèrent sur la planète et menacent notre avenir ?

Mais plus prosaïquement ces revendications ne font-elles pas bon ménage avec celles des agitateurs qui dénoncent des « lois liberticides » telles que l'interdiction du voile à l'école ? Et ne concourent-elles pas à renforcer, comme le font les attentats, la détermination de ceux qui, à l'autre extrême, rêvent eux aussi d'employer la force pour, en maîtrisant les poseurs de bombes réelles ou immatérielles, pousser la laïcité hors de ses limites raisonnables (avec par exemple l'interdiction du voile dans la rue ou à l'Université) et (pour certains) faire glisser la République vers un régime autoritaire ?

Il est frappant de constater la convergence des luttes qui se manifeste entre les porteurs de revanche – vengeance ? – de descendants d'opprimés (post-coloniaux, féministes et autres) et les contempteurs de notre système politique, et ce paradoxalement à une époque où les descendants d'opresseurs se sont débarrassés en tout ou partie des dérives anciennes (guerrières, colonialistes, esclavagistes, patriarcales, homophobes,...) et mettent enfin en pratique les idéaux des Lumières. Cette convergence relie des mouvements ultra-minoritaires plus ou moins spontanés imitant ceux de pays où perdurent lesdites dérives et des théoriciens rêvant de la grande révolution mythifiée depuis un siècle. Elle repose sur une vision fixiste du destin des sociétés, assignant à un devenir immuable les oppresseurs d'un côté et les opprimés de l'autre. Ainsi F. Héran juge-t-il la société française à l'aune de ce que fut le général Bugeaud lors de la conquête de l'Algérie, et les français comme uniformément coupables des discriminations (à l'emploi, au logement) et du racisme conscient ou inconscient hérité de leurs ancêtres. Cette vision obtuse refuse de considérer la société dans ses tendances d'évolution, dans son dynamisme de progrès. Il cautionne ce faisant ceux qui, au nom de conceptions figées depuis la nuit des temps, pensent venu le moment de débarrasser l'humanité du fardeau de la démocratie, des Droits de l'Homme et de la Laïcité.

Bref, à une époque où le pouvoir politique, quel qu'il soit, a tant de mal à édifier et faire respecter les digues protégeant, entre autres, la laïcité, est-il raisonnable d'entretenir une quelconque ambiguïté quant au bien-fondé des Lois de la République ? Il est plus facile de critiquer un édifice démocratique édifié sur le long terme que d'aider, toutes sensibilités confondues, à l'améliorer et à le rendre moins vulnérable aux entreprises de démolition trop souvent menées en vertu d'idéologies importées de manière soit subtile (par exemple par la rhétorique de Tariq Ramadan voici quelques années), soit agressive, voire violente.

En hommage à S. Paty, qui a eu le courage d'ouvrir avec ses élèves un débat sur un sujet devenu artificiellement brûlant, n'est-il pas souhaitable pour notre société de relever le gant des attaques contre l'universalisme, pour enfin relancer cet idéal qu'endormis dans notre confort nous avons fini par oublier ? Et, plus modestement pour nous, de profiter de la lettre fournie par F. Héran pour animer un débat ouvert entre les Cercles et avec la Ligue, qui avait lancé les Cercles dans les années 80 pour élargir son champ de réflexion ?

Marcel Masson

Aix en Provence – 15 Avril 2021